



République Française

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 23 JANVIER 2024

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 17 janvier 2024, s'est réuni dans la salle consulaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles – 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

Etaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS

Commune d'Andilly

M. Vincent HUMBERT

Commune de Cercier

M. Patrice PRIMAULT *procuration*

Commune de Cernex

M. Vincent TISSOT

Commune de Copponex

M. Julian MARTINEZ *procuration*, Mme Geneviève NIER

Commune de Cruseilles

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Claude ANTONIELLO, M. Bernard DESBIOLLES, M. Jean PALLUD, Mme Sonia EICHLER, Mme Chrystel BUFFARD, M. Jérôme JONFAL, M. Nathan JACQUET, Mme Valérie PERAY

Commune de Cuvat

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

Commune du Sappey

M. Pierre GAL

Commune de Menthonnex en Bornes

M. Guy DEMOLIS, Mme Nathalie HENRY

Commune de Saint-Blaise

Mme Christine MEGEVAND

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marc BOUCHET

Commune de Villy le Pelloux

Mme Charlotte BOETTNER

Commune de Vovray-en-Bornes

M. Xavier BRAND

Quorum : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 26 Absents : 2

Secrétaire de séance : M. Jean-Marc BOUCHET

Date d'affichage : 25 JAN. 2024

OBJET : CONSTRUCTION DE 9 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX COMMUNE D'ALLONZIER LA CAILLE VERSEMENT D'UNE AIDE A VILOGIA SA HLM EN APPLICATION DU P.L.H.

Envoyé en préfecture le 24/01/2024

Reçu en préfecture le 24/01/2024

Publié le 25 JAN. 2024

ID : 074-247400112-20240123-D_2024_02-DE

2024-02 – LOGEMENT/ CONSTRUCTION DE 9 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX COMMUNE D'ALLONZIER LA CAILLE VERSEMENT D'UNE AIDE A VILOGIA SA HLM EN APPLICATION DU P.L.H.

CONSTRUCTION DE 9 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX COMMUNE D'ALLONZIER LA CAILLE VERSEMENT D'UNE AIDE A VILOGIA SA HLM EN APPLICATION DU P.L.H.

Vu l'exposé de Mme Charlotte Boettner, Vice-Présidente en charge de la politique locale de l'habitat

Vu le Programme Local de l'Habitat de la Communauté de communes du Pays de Cruseilles

Monsieur le Président rappelle que le Conseil communautaire, par délibération n°2013-12-75 du 3 décembre 2013, a adopté le Programme local de l'habitat (PLH) de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles.

En vue de développer une offre en logements plus diversifiée et plus accessible, le PLH comporte notamment l'action n°1.3, consistant à appuyer financièrement la réalisation des opérations en logements aidés.

Sous réserve de l'observation d'un certain nombre de critères, la CCPC verse au maître d'ouvrage de l'opération une aide financière par logement selon son type.

Monsieur le Président explique que l'opération « Le Parmelan » située 162, route d'Annecy à ALLONZIER-LA-CAILLE portée par VILOGIA SA HLM, et réalisée par le promoteur VILLES ET VILLAGES CREATIONS, comporte 6 logements en PLUS et 3 logements en PLAI. A l'examen du dossier, la demande répond aux critères d'éligibilité fixés par le PLH.

Cette opération a donné lieu à une décision de financement de l'Etat, le 03 novembre 2021.

La contribution de la CCPC se portera donc à :

$$...6 \times 1\,600.00 \text{ €} + ...3 \times 2\,000.00 \text{ €} = 15\,600 \text{ €}$$

Type de logement	Aide CCPC
Logement PLUS (x 6.....)	9 600 €
Logement PLAI (x 3.....)	6 000 €

Elle sera versée en une fois suite à la notification par le demandeur du commencement des travaux et sur présentation de l'acte de VEFA le cas échéant. Si l'opération ne va pas à son terme, le demandeur sera dans l'obligation de rétrocéder le montant de cette subvention à la CCPC.

Monsieur le Président demande au Conseil de se prononcer sur le versement de l'aide financière sus-énumérée.

Envoyé en préfecture le 24/01/2024

Reçu en préfecture le 24/01/2024

Publié le 25 JAN. 2024

ID : 074-247400112-20240123-D_2024_02-DE

2024-02 – LOGEMENT/ CONSTRUCTION DE 9 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX COMMUNE D'ALLONZIER LA CAILLE VERSEMENT D'UNE AIDE
A VILOGIA SA HLM EN APPLICATION DU P.L.H.

**Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,
entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **APPROUVE** le versement d'une aide financière de 15 600 € en application de l'action n°1.3 du Programme Local de l'Habitat, dans le cadre de l'opération de création de logements aidés portée par VILOGIA SA HLM

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution des présentes

Le Secrétaire de Séance
Jean-Marc BOUCHET

Acte certifié exécutoire le : 25 JAN. 2024

Le Président
Xavier BRAND

